Legallais

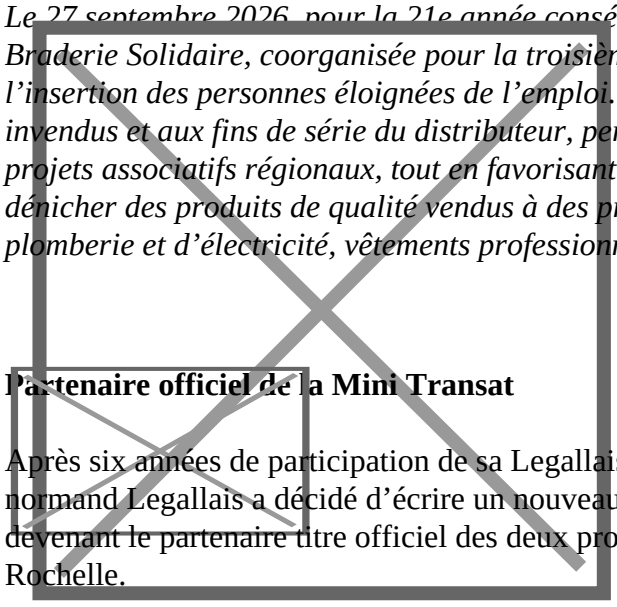
Renforcer le rayonnement de la Fondation Legallais

Après avoir modifié son logo en début d'année 2026, la Fondation Legallais a retravaillé son site internet afin de renforcer sa visibilité. Pensé pour être plus moderne, plus ergonomique et plus intuitif, ce portail doit permettre aux visiteurs de découvrir facilement les missions de la Fondation, ses domaines d'intervention et les associations qu'elle accompagne. Pensé comme un outil au service des porteurs de projets et des partenaires, le site intègre ainsi plusieurs nouvelles fonctionnalités.

Il est désormais possible d'effectuer une recherche multicritère parmi les associations soutenues au cours des trois dernières années, par domaine d'intervention, secteur d'activité, type de don ou région. Les structures associatives peuvent également réaliser en ligne un test d'éligibilité avant toute demande de dossier, afin de vérifier rapidement si leur projet répond aux critères de la Fondation. En complément, une FAQ rassemble les principales informations utiles. Cette refonte s'inscrit dans la stratégie de développement de la Fondation à l'horizon 2030, qui entend renforcer son rayonnement, développer sa proximité avec les associations et favoriser une communication accessible auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.

En parallèle, un rapport d'activité 2026 a été publié afin de mesurer l'impact des actions menées. Il revient sur les réalisations de l'année 2025 et met en lumière l'impact concret de l'engagement de la Fondation Legallais en faveur de l'accès au logement et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité. Cette action est menée en intégrant les enjeux de transition écologique dans la sélection des projets soutenus. Au cours de l'année 2025, la structure a accompagné 42 associations sur l'ensemble du territoire français, en leur consacrant près de 125 000 ? de dons financiers et matériels. Depuis sa création en 2010, elle a soutenu 528 projets associatifs pour un montant global approchant 1,6 million d'euros.

Le 27 septembre 2026, pour la 21e année consécutive, la Fondation Legallais organisera à Hérouville sa Braderie Solidaire, coorganisée pour la troisième fois avec La Chiffo, une association qui œuvre à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Cette initiative, qui permet de donner une seconde vie aux invendus et aux fins de série du distributeur, permet également de collecter des fonds destinés à financer des projets associatifs régionaux, tout en favorisant l'économie circulaire locale. Les visiteurs pourront y dénicher des produits de qualité vendus à des prix solidaires : quincaillerie et outillage, équipements de plomberie et d'électricité, vêtements professionnels et chaussures de sécurité.



Partenaire officiel de la Mini Transat

Après six années de participation de sa Legallais Team Voile au très exigeant circuit Class40, le distributeur normand Legallais a décidé d'écrire un nouveau chapitre de son investissement dans la course au large en devenant le partenaire titre officiel des deux prochaines éditions de la mythique Mini Transat, au départ de La Rochelle.

Dans les faits, l'entreprise arrêtera son sponsoring en Class40 en 2027 pour soutenir non plus un seul équipage, porté par Fabien Delahaye, mais l'intégralité d'une classe et d'une course de légende. Pour Philippe Casenave-Péré, président de Legallais : « *C'est un retour aux fondamentaux qui résonne*

parfaitement avec notre ADN de multispécialiste. En choisissant de soutenir la Classe Mini 6.50, du nom de la taille des bateaux engagés dans la Mini Transat, Legallais s'engage en faveur d'une véritable "école des chefs". C'est dans cette catégorie que naissent les talents de demain, une catégorie qui incarne les fondamentaux de la course au large – simplicité, audace et solidarité – avec 90 skippers qui se lancent, sans assistance technologique moderne, dans l'aventure d'une vie. »

Dans la communication du distributeur, ce partenariat est le miroir des valeurs qui animent Legallais depuis 1889 : aimer, servir, exceller et conquérir.